



# La Coucourde

*Magazine*



JUIN 2019



## [ SOMMAIRE | JUIN 2019 ]

### 04 ACTUALITÉS

### 06 BUDGET

### 08 AMÉNAGEMENTS

### 09 VIE SOCIALE

### 10 ÉCOLES

### 11 BIBLIOTHÈQUE

### 12 ASSOCIATIONS

### 14 FESTIVITÉS PASSÉES ET À VENIR

#### MAIRIE

Tél : 04.75.90.23.23 - Fax : 04.75.90.23.20

Ouverture du secrétariat :

du Lundi au Jeudi 13h30 – 16h30.

Vendredi 10h – 12h et 13h30 – 16h30.

Internet : lacoucourde-mairie.com

E.mail : contact@lacoucourde-mairie.com

Permanences : Monsieur le Maire

sur RDV le Mercredi après-midi et le Samedi matin

Les Adjoints : Nicole Vessières, Roger Ouvrier-Bonnaz

sur rendez-vous

#### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél : 04.75.54.89.95

Horaires guichet : Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Le samedi de 9h30 à 11h30

#### CENTRE DE LOISIRS

Renseignements : Mairie Annexe Chapeau Rouge,  
Place Léopold Blanc à Montélimar au 04.75.00.26.58

#### HORAIRES NAVETTES BUS CET ÉTÉ

Infos horaires au 0 810 26.26.07

La Coucourde (place Freydyer – Derbières)

SDEI – Urgences – 0810.739.739

**CARTE NATIONALE D'IDENTITE** La durée de validité de la carte nationale d'identité est désormais de 15 ans à l'exception de celle délivrée aux mineurs qui reste valide 10 ans. Le renouvellement des cartes en cours au 1er Janvier 2014 se fera automatiquement, il ne sera donc pas nécessaire d'en effectuer la demande.

Directeur de la publication : Jean-Luc Zanon

Rédacteur en chef : Nicole Vessières

Rédacteurs : les élus, les associations, les écoles.

Photos : Nicole, Geneviève, Sabine

Réalisation : AF Communication

Montélimar - 04 75 51 88 40

Chères Coucourdoises, Chers Coucourdois,

Ce bulletin Municipal édité sans interruption deux fois par an (juin et décembre) depuis notre élection en mars 2014, afin de vous communiquer les informations sur les activités et réalisations communales est le dernier de la municipalité actuelle. En effet en prévision des futures élections municipales de mars 2020 et pour des raisons de respect du code électoral, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019, les bulletins municipaux ne pourront plus être édités.

Le dernier budget de l'équipe municipale a été adopté à l'unanimité le 26 Mars 2019. L'élaboration de ce budget s'est fait dans une situation nationale économique, sociale et financière compliquée.

En établissant des priorités, en ciblant avec précision nos investissements, ce budget traduit cependant l'esprit de responsabilité et le volontarisme du conseil municipal de notre commune. Les principales orientations de ce budget 2019 ont été de respecter nos engagements financiers à savoir :

- Maintenir la stabilité des contributions directes en n'augmentant pas depuis 15 ans les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation à 7,95%, foncier bâti à 8,97% et foncier non bâti à 40, 51%). Ces taux sont les plus bas du canton et très en dessous des moyennes départementales et nationales. Il n'y aura pas également en 2019 de recours à l'emprunt ni d'augmentation des tarifs municipaux.
- Diminuer nos dépenses de fonctionnement et d'intervention (630 279€ soit -2,90% par rapport à 2018) pour améliorer notre capacité d'autofinancement et donc permettre des programmes d'investissement importants pour 2019 (699 379€) et de soutenir l'économie de notre bassin de vie .

Depuis Avril 2014 les réalisations les plus marquantes sont :

**Éducation, enseignement, sécurité** : Construction du groupe scolaire "Claudette Pénélon". Cette nouvelle école primaire publique va accueillir 135 élèves à la rentrée scolaire de septembre prochain. Cet équipement public comprend une école maternelle, quatre classes élémentaires et un bâtiment pour les activités périscolaires. Cette nouvelle école se veut traditionnelle, moderne et "connectée". Elle permet d'améliorer l'efficacité, la sécurité, l'accessibilité pour les équipes pédagogiques, pour les familles et bien sûr pour nos enfants.

La nouvelle cantine scolaire est désormais en service depuis le 29 avril dernier. Ce nouveau restaurant scolaire permet à nos enfants de pouvoir prendre le repas de midi dans des locaux très proches du groupe scolaire (ancienne école Fontchaud) en toute sécurité et de ne plus se déplacer à la salle d'animation rurale.

Ces deux réalisations ont été les plus importantes du mandat et auront représenté financièrement plus de 2 millions d'euros.

**Urbanisme, social** : Depuis mars 2014, il y aura eu 95 logements construits sur notre commune. Trois lotissements et la réhabilitation d'une ancienne maison sur le hameau de Derbières auront été autorisés sur la commune. Le parc de logement locatif à loyer modéré est de 36 sur notre commune (il y en avait 11 en mars 2014), tous ces logements sont gérés par des bailleurs sociaux publics et privés. Toutes ces constructions ont permis que notre démographie augmente de façon très significative depuis 2014, nous sommes désormais plus de 1100 habitants et cette augmentation de population démontre que notre village est devenu attractif.

**Environnement** : Deux nouvelles stations d'épuration ont été construites (une à Derbières et une à Lachamp) permettant de traiter de façon conforme et réglementaire les eaux usées de notre commune. La réalisation de nouveaux réseaux d'assainissement collectifs permettent d'avoir actuellement plus de 95% d'habitations traitées en réseau collectif par une station d'épuration.

Une borne de recharge rapide pour véhicules électrique a été installée sur la place Freydyer.

Toutes ces nouvelles infrastructures ont démontré concrètement l'engagement de notre conseil municipal à améliorer notre qualité environnementale.

**Voirie** : Le conseil municipal aura décidé depuis 2014, d'allouer plus de 300 000 € pour entretenir, sécuriser, améliorer notre voirie communale.

Pour anticiper et préparer l'avenir, pour coller aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain, notre équipe municipale a toujours fait le choix d'investir fortement sur de grands et petits projets.

Moderniser, entretenir et prendre soin de l'existant, sont les conditions premières d'une gestion maîtrisée des deniers publics, une exigence essentielle pour permettre à notre commune d'investir. Tout cela suppose une attention quotidienne et des interventions équilibrées.

L'équipe municipale "La Coucourde Passionnement" qui a été élue en 2014 a respecté totalement tous ses engagements et a toujours travaillé avec comme objectif : agir au service de tous les Coucourdois, conduire nos actions avec sérieux, détermination et responsabilité. Tous les projets qui ont été réalisés durant ce mandat témoignent de notre volonté politique forte d'avoir préparé au mieux notre commune aux nouveaux enjeux de notre société et permettre à chacun de "bien vivre ensemble" élément important de notre identité locale qui a toujours été au cœur de toutes nos actions.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et espère vous rencontrer durant nos nombreuses festivités d'été.

*Avec mes sentiments dévoués*

*Jean-Luc Zanon*



**RUCHES**

**DÉCLARATION ANNUELLE DE RUCHES**

Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre  
 La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.  
 Elle participe à :  
 - La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,  
 - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,  
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.  
 Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : [mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr)  
 En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)  
 Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août 2019). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre 2019)

**NUCLÉAIRE**

**CONTRÔLE DE LA QUALITÉ RADIOLOGIQUE DE L'AIR**

Le bulletin n°18-50, pour le dernier trimestre 2018, est disponible sur le site internet de la CRIIRAD à l'adresse : [balises.criirad.org](http://balises.criirad.org) rubrique bulletins\_drome

**ANIMAUX DOMESTIQUES**

**RESPONSABILITÉ DES MAÎTRES**

Le propriétaire d'un animal en est totalement responsable :  
 • Un chien ne doit pas polluer les trottoirs, les rues du village et encore moins les espaces verts réservés aux enfants,  
 • Il ne doit pas vagabonder librement. Sa divagation peut occasionner des troubles de la sécurité publique, voire des accidents graves,  
 • L'errance des chats est tout aussi problématique. La prolifération des chats est une source de nuisance et de souffrance animale, c'est la raison pour laquelle la stérilisation est vivement conseillée.

**RAPPELS PRÉVENTION**

**MOUSTIQUE-TIGRE**

Le moustique tigre est reconnaissable à ses rayures noires et blanches sur tout le corps ainsi que sur les pattes. Sa taille est généralement inférieure à celle du moustique commun. Ses ailes sont complètement noires et sans tâche. Son allure est pataude et il est facile à écraser en vol. Il apprécie

généralement de voler autour des chevilles. Dans la plupart des cas, sa pique est bénigne, bien que ce moustique puisse être vecteur de diverses maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika. Pour transmettre ces virus, il doit au préalable avoir piqué une personne infectée.

Le moustique tigre établit le plus souvent ses quartiers chez des particuliers, dans de petites réserves d'eaux stagnantes. Une fois installé dans votre jardin, il est très difficile de l'en déloger.

**FRELON ASIATIQUE**

Le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nid ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement :

Sur le site internet : [www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)  
 En téléchargeant l'application mobile : Frelon Asiatique



## NOUVEAUX COMMERCES



### BOULANGERIE PÂTISSERIE OLIVIER STRINA

Route Nationale 7  
T. 04 26 51 54 32

*Fermé le mercredi*



### GARAGE VERNET

56a Ancienne RN7  
T. 04 26 34 17 45

Dépannage, remorquage et  
réparations toutes marques

### PIZZERIA SNACK LE RÉGAL KEBAB

51 Route Nationale 7  
Hameau Derbières  
T. 04 26 34 36 27  
T. 06 29 39 77 60

*Fermé le mercredi et le jeudi midi*



## ÉTAT CIVIL

(de décembre 2018 à Juin 2019)

### NAISSANCES

20/12 ABATTU Ugo, Robert, Jean-Marie  
15/01 AIL Louca, Mathieu  
11/02 BROIE Amel, Cécile, Yasminal  
22/02 ROYERE Cally, Rita, Yvette  
27/03 LE MEUR Lëyana, Annie, Marie,  
Cassie  
27/03 EL YAOUTI Ilyana  
01/05 BARDON Jade  
Tous nos meilleurs vœux aux parents

### DÉCÈS et TRANSCRIPTIONS

13/01 MERLET Josette, Juliette,  
Alexandra  
08/02 GOURBILLON André, Michel  
30/03 TEYSSIER Félize, Andréa  
05/04 RAJHI Ahmed  
Nos sincères condoléances aux familles

### PACS

1 PACS

### BAPTÊMES CIVILS

2 Baptêmes civils

## SÉCURITÉ

Après la récente contamination de plusieurs jeunes enfants par la bactérie E. Coli, la mission des urgences sanitaires du ministère de l'Agriculture recommande de ne pas faire consommer de lait cru, sous forme liquide ou de fromage, aux enfants de moins de cinq ans.

Les enfants de moins de cinq ans ne doivent pas consommer de fromage au lait cru, ni de lait cru.

L'avertissement ne concerne toutefois pas les fromages au lait cru, à pâte pressée cuite, comme le gruyère, le comté...

**LE SAVIEZ-VOUS ?** Le lait cru peut présenter un risque important pour les jeunes enfants



Les jeunes enfants et particulièrement ceux de moins de 5 ans ne doivent pas consommer de lait cru et de fromages au lait cru\*

\*Sauf fromages au lait cru à pâte pressée cuite ex. Gruyère, Comté, Emmental, Beaufort...

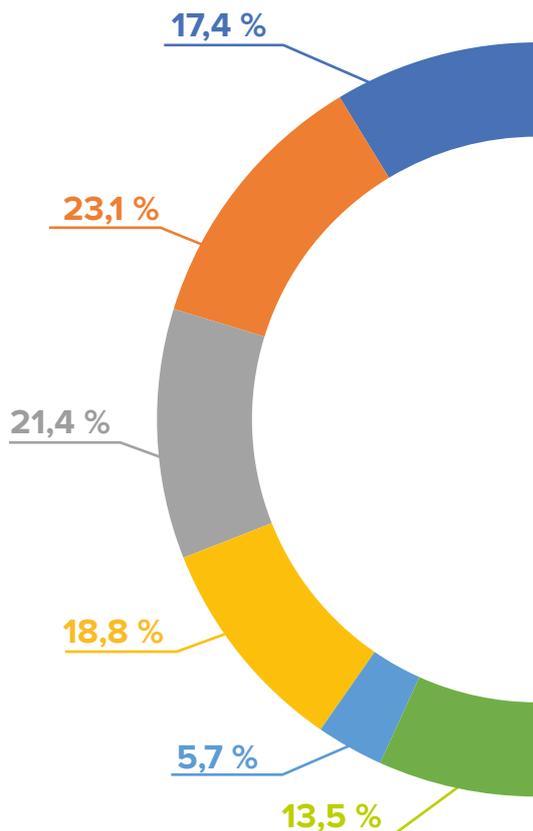
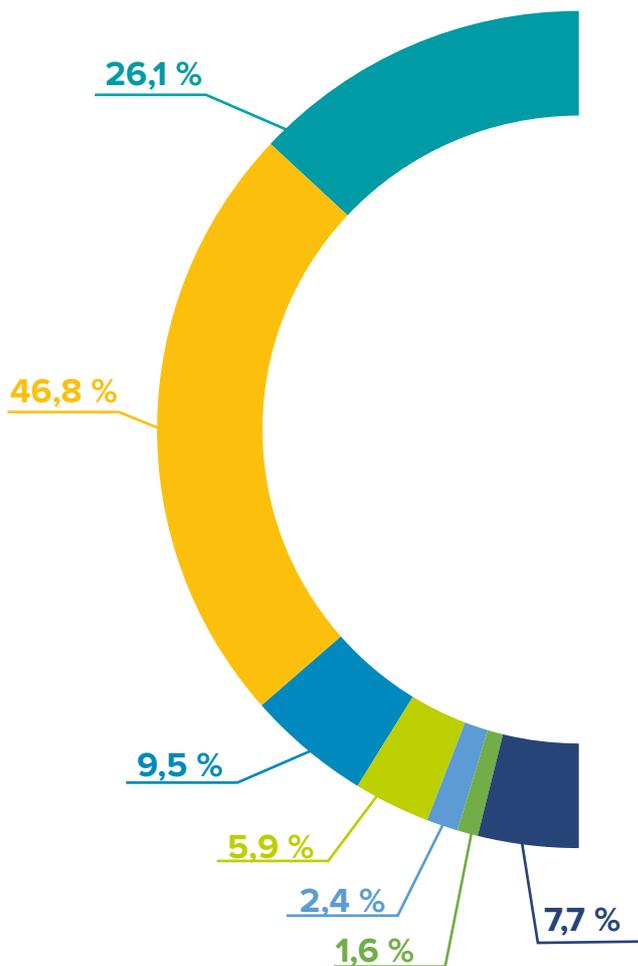
Vérifiez l'étiquette ou demandez conseil à votre commerçant

AGRICULTURE.GOV.FR



ALIMENTATION.GOV.FR

# BUDGET PRIMITIF 2019



## SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES

<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b> (eau, électricité, assurances, télécommunications, affranchissements, carburant, fêtes et cérémonie, fournitures scolaires, formations, entretien véhicules, entretien voirie...)	164 500
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	295 000
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b> (indemnités, subventions, service incendie...)	60 000
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b> (Intérêts des emprunts)	37 000
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	15 191
<b>DÉPENSES IMPRÉVUES</b>	10 000
<b>VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	48 588

**630 279**

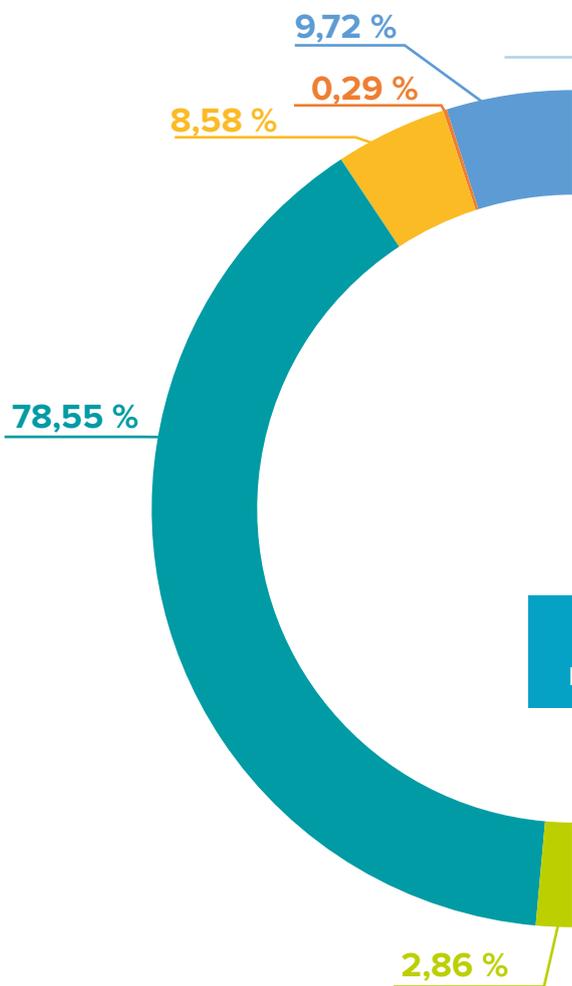
**630 279 €**  
DE FONCTIONNEMENT EN 2019

## SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

<b>TAXE D'HABITATION</b> (capital)	109 551
<b>TAXE FONCIÈRE BÂTI ET NON BÂTI</b>	145 887
<b>ATTRIBUTION DE COMPENSATION</b> (ancienne taxe professionnelle reversée par Montélimar Agglomération)	135 000
<b>DOTATIONS</b> (État), PARTICIPATION et TAXES (énergie hydraulique, droit de mutations)	118 281
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b> (Locations immeubles, salle d'animation rurale, divers)	36 200
<b>FNGIR</b>	85 360

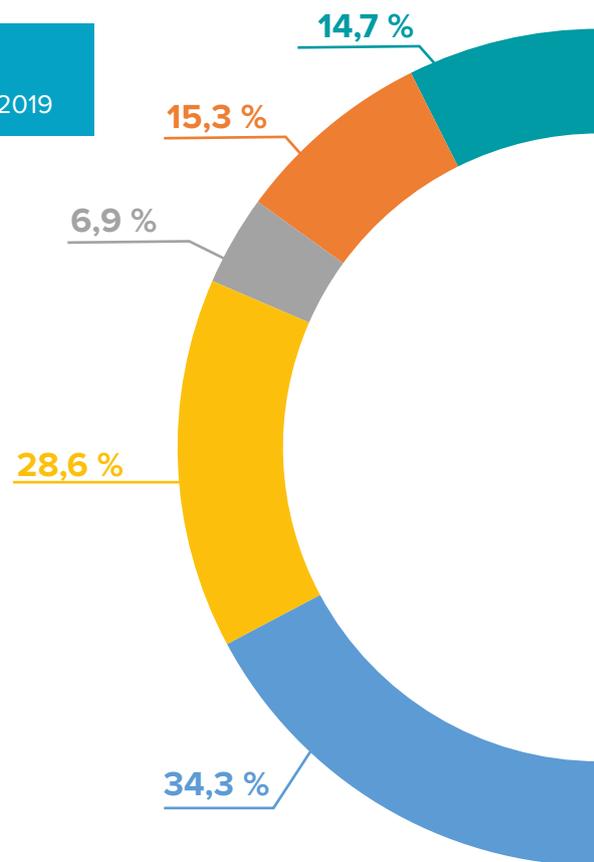
**630 279**

	TAXE D'HABITATION	FONCIER BÂTI	FONCIER NON BÂTI
2017	7,95 %	8,97 %	40,51 %
2018	7,95 %	8,97 %	40,51 %
2019	7,95 %	8,97 %	40,51 %
Moy. Nationale	24,54 %	21,19 %	49,67 %
Moy Département	20,72 %	19,19 %	58,09 %



SECTION INVESTISSEMENT DÉPENSES	
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	68 000
FRAIS D'ÉTUDES (étude construction groupe scolaire,...)	2 000
INVESTISSEMENT MATÉRIELS ET ACQUISITIONS (remplacement panneaux lumineux, mobiliers urbains, remplacement radar pédagogique, livres bibliothèque, PC et vidéo projecteur pour école, achat mobilier nouvelle cantine...)	60 000
INVESTISSEMENT (entretien de la voirie, fin des travaux nouvelle cantinegroupe scolaire,...)	549 379
DÉPENSES IMPRÉVUES	20 000
<b>TOTAL</b>	<b>699 379</b>

**699 379 €**  
D'INVESTISSEMENT EN 2019



SECTION INVESTISSEMENT RECETTES	
AFFECTATION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (exercice 2018)	103 107
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT (exercice 2018)	106 993
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	48 588
DOTATION (Fonds compensation TVA, taxe locale d'aménagement)	200 000
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (Département, Région, État)	240 000
AMMORTISSEMENTS	691
<b>TOTAL</b>	<b>699 379</b>

## ÉLUS

# INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

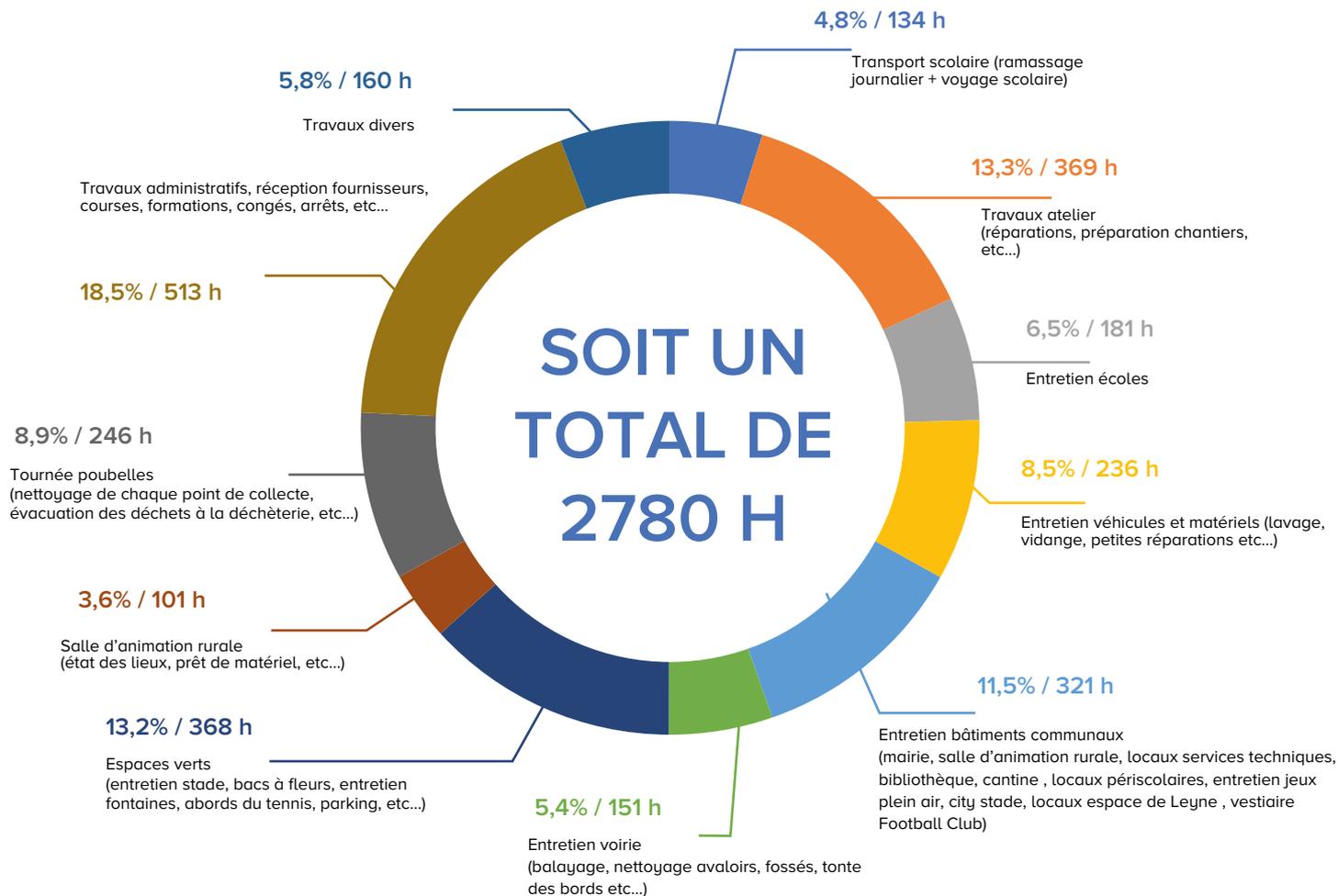
Le tableau ci-dessous récapitule à gauche les indemnités de fonction brutes versées aux élus du Conseil municipal de La Coucourde voté par délibération du Conseil Municipal en date du 28 février 2017.

A droite, le tableau fait apparaître les montants maximums des indemnités de fonction brutes pouvant être perçues par les élus du Conseil municipal de La Coucourde. Il apparaît que l'économie mensuelle réalisée sur les indemnités de fonction versées aux élus communaux est de **2 309,99 €, soit une économie annuelle de 27 635,88 €**. En pourcentage, l'économie réalisée est de **54,49 %**.

INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS DE LA COUCOURDE		INDEMNITÉS DE FONCTION MAXIMALES DES ÉLUS PRÉVUES PAR LA LOI	
FONCTION	FONCTION	INDEMNITÉS MENSUELLES BRUTES RÉELLEMENT VERSÉES	MONTANT MENSUEL MAXIMUM BRUT
ZANON Jean-Luc	Maire	832,19 (49,76%)	1 672,44
OUVRIER-BONNAZ Roger	1 <sup>er</sup> adjoint au maire	319,33 (49,76%)	641,75
VESSIERES Nicole	2 <sup>ème</sup> adjointe au maire	319,33 (49,76%)	641,75
	3 <sup>ème</sup> adjoint au maire		641,75
	4 <sup>ème</sup> adjoint au maire		641,75
SYLVESTRE Jean-Marie	Conseiller délégué	155,20 (66,51%)	
HERMAN Brigitte	Conseillère déléguée	155,20 (66,51%)	
ARSAC Eric	Conseiller délégué	155,20 (66,51%)	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 936,45 €</b>	<b>4 239,44 €</b>

# TRAVAUX RÉALISÉS PAR LES SERVICES TECHNIQUES

1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2019



## URBANISME

Décembre 2018 à Mai 2019

### PERMIS DE CONSTRUIRE

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **19**
- ➔ acceptés : **14** (dont 2 période précédente)
- ➔ refusés : **4**
- ➔ en cours : **3**

### PERMIS DE DÉMOLIR

Nombre de dossiers :

- ➔ déposés : **1**
- ➔ en cours : **1**

### PERMIS D'AMÉNAGER

Nombre de dossiers :

- ➔ déposé : **1**
- ➔ accepté : **1**
- ➔ en cours : **0**

### DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés : **10**
- ➔ acceptés : **10**
- ➔ en cours : **0**

### CERTIFICATS D'URBANISME

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés : **10** (2 CUA informatifs et 8 CUB opérationnels)
- ➔ acceptés : **10** (2 CUA informatifs et 8 CUB opérationnels)
- ➔ en cours : **0**

### DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Nombre de dossiers:

- ➔ déposés : **18**
- ➔ notifiés : **18**
- ➔ en cours : **0**

## VOIRIE

Le programme de voirie 2019 est le suivant : 6 tonnes d'emplois partiels sur l'ensemble des voies communales, la réfection du rond point du lotissement Fondchaud et le réaménagement du chemin communal desservant le groupe scolaire et la cantine (mise en sécurité, plateau ralentisseur, trottoirs...).

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise SORODI (Cléon d'Andran)

montant des travaux  
**66.212,58 € TTC**

Les travaux de signalisation horizontale et verticale, marquages au sol en peinture pour la sécurité sur les voies communales et les panneaux de signalisation seront réalisés par l'entreprise OXIMUM (Bourg les Valence)

montant des travaux  
**9.734,40 € TTC**



## CCAS

**APA** : 2 dossiers vérifiés, traités et accordés par le conseil départemental

**CHÈQUE ÉNERGIE** : les chèques énergie ont été octroyés, en avril 2019.

Aucune démarche n'est à faire pour en bénéficier. Ils sont adressés directement aux bénéficiaires.

Les barèmes pour en bénéficier sont établis en fonction de votre revenu fiscal de référence :

- personne seule : moins de 10 700 €
- couple sans enfant : moins de 16 050 €
- couple avec 1 enfant : moins de 19 260 € (+ 3210 € par enfant supplémentaire)

## FRELON ASIATIQUE SIGNALER SA PRÉSENCE

Toute personne suspectant la présence du frelon asiatique (nids ou individus) sur une zone est invitée à en faire le signalement : Sur le site internet :

[www.frelonsasiatiques.fr](http://www.frelonsasiatiques.fr)

En téléchargeant l'application mobile : **frelon asiatique**



## MOUSTIQUE TIGRE LES RECOMMANDATIONS



Quelques mesures simples pour limiter sa prolifération et se protéger :

- NE PAS LAISSER D'EAU STAGNANTE DANS LES JARDINS (coupelles fleurs, récupérateurs d'eau de pluie...)

- UTILISER DES PRODUITS RÉPULSIFS
- INSTALLER DES MOUSTIQUAIRES

## CANICULE ET FORTES CHALEURS

Votre santé est en danger lorsque la température extérieure est plus élevée que la température habituelle dans votre région.

- La chaleur fatigue toujours
- Elle peut entraîner des accidents graves et même mortels, comme la déshydratation ou le coup de chaleur
- La pollution de l'air et l'humidité aggravent les effets liés à la chaleur.

Ces risques peuvent survenir dès les premiers jours de chaleur. Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer **AVANT** les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants.

### PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

REPAS NORMAL 11 € | REPAS RÉGIME 12 €

Prise en charge d'un repas par jour par le CCAS de la mairie de La Coucourde, en fonction de votre revenu imposable.

3 € pour les revenus les plus faibles  
0,73 € pour les autres

### RESTAURATION SCOLAIRE

3,20 € TARIF UNIQUE

Vous pouvez inscrire vos enfants soit par internet "Montélimar Agglomération, espace famille" soit auprès de la directrice du périscolaire

Naima Ghidhaoui au 06 81 99 84 43.

### APRÈS-MIDI JEUX BOIS

organisés en partenariat avec la ludothèque de montélimar, ils auront lieu les 16 et 25 juillet 2019 de 15h à 18h à la coucourde salle pierre bonnet.

### REGISTRE CANICULE

si vous souhaitez être contacté par la mairie en cas de déclenchement plan canicule, nous vous invitons à vous inscrire sur le registre tenu à cet effet en mairie.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



## PÉRISCOLAIRE

Une année riche en activités. Les enfants ont pu découvrir une multitude d'activités : balade à poney, bricolage en tout genre, grands jeux, enquêtes policières, sports. Moment de partage, d'échange et complicité ont réjoui petits et grands. Courant décembre les enfants se sont retrouvés autour du spectacle de Noël. L'équipe pédagogique restera quasiment la même sauf exception, Manon Richer volera vers d'autres horizons pour terminer ses études. Un spectacle commun école/Périscolaire sera proposé le 28 juin à l'école Claudette Pénelon à 18h15.

Nous souhaitons de très bonnes vacances aux enfants et nous leurs donnons rendez-vous à la rentrée !

## FINANCEMENT

Comme chaque année la commune participe à l'achat des fournitures pour les enfants des écoles. Cette année la participation municipale est de 5 200€ pour 135 élèves. Une subvention annuelle de 900 € est attribuée à l'OCCE, ainsi qu'une subvention exceptionnelle de 1000€.

## RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis le 29 avril les enfants prennent leurs repas dans la nouvelle cantine. Ce nouveau lieu leur permet de se rendre directement du groupe scolaire "Claudette Pénelon" à la cantine en toute sécurité.



L'inauguration de la cantine aura lieu le **samedi 31 août à 11h**.



# UNE ANNÉE À LA MATERNELLE

Notre projet de l'année a été LES ANIMAUX DE LA FERME : nous avons découvert les différentes familles d'animaux : leurs noms, leur lieu de vie, leur alimentation, leur mode de reproduction, leur cri, leurs traces, ...

Pour clore ce travail nous allons visiter la ferme pédagogique « Au bonheur des animaux » à La Garde Adhémar, le jeudi 27 juin prochain avec l'autre classe maternelle. Nous allons sûrement y découvrir d'autres choses.

Nous avons comme chaque année créé un livre que vous pourrez découvrir à la bibliothèque dès la fin de l'année scolaire. Il vous montrera tout ce que nous avons pu découvrir sur ce thème. En voici un petit aperçu pour vous donner envie d'aller le feuilleter à la bibliothèque :



Le mardi 18 juin, dans la cour de l'école, aura lieu notre spectacle musical, avec tous les élèves de l'école et le périscolaire. Vous y êtes tous les bienvenus. Béatrice, notre intervenante en musique, a suivi notre projet sur toute l'année et nous a trouvé de belles chansons !

A l'année prochaine ... et nouvelle rentrée, nouveau projet !!! Affaire à suivre...

Les élèves de la classe maternelle



# LES CLASSES ÉLÉMENTAIRES A L'HEURE DU SPORT

La dernière période de l'année aura été riche en activités sportives. En effet les 3 classes allant du CP au CM2 participent à un cycle escrime et à un cycle basket. Chacun de ces cycles est constitué de 6 séances.

L'activité basket est menée par Hedi Burle animateur licencié du club de Saulce sur Rhône. Les élèves peuvent bénéficier du city stade à proximité de l'école pour s'exercer à ce sport tous les mardis matins. L'activité sera clôturée par une rencontre inter-écoles qui aura lieu le vendredi 28 juin au gymnase de Saulce. Les élèves se mesureront ainsi aux écoles des Tourrettes, de Saulce et de Mirmande dans une ambiance festive. L'activité escrime est animée quant à elle par le maître d'armes Benjamin Giannini les vendredis matin. Elle permet aux élèves de découvrir pour la deuxième fois ce sport où maîtrise technique, discipline et respect de l'adversaire sont des compétences riches à développer pour chacun d'entre eux. Les séances se déroulent dans la salle Pierre Bonnet mise à disposition par la Mairie.





Les communiqués des différentes associations sont placés sous leur entière responsabilité. Toutes les associations communales sont averties en temps utile pour que leurs informations soient reprises dans le Bulletin Municipal.

## CHASSE

### ACCA L'ALPION (Association Communale de Chasse Agréée)

L'assemblée générale, moment important dans la vie de toute association, qui a eu lieu le dimanche 23 juin dernier a été l'occasion de dresser bilans et perspectives pour la saison à venir. La saison passée a vu une quantité de prélèvements de grand gibier divisé par deux par rapport à l'année précédente ; ces prélèvements restent néanmoins plus que convenables pour une commune comme la nôtre ce qui permet aussi de dire que les quantités d'animaux ont baissé pour revenir à un niveau acceptable. Le petit gibier et les oiseaux migrateurs restent stables et la quasi disparition du lapin de garenne se confirme hélas année après année.

Avec un bilan financier en équilibre notre association se porte bien même si le nombre de sociétaires est en très légère baisse. La saison 2019-2020 sera sur ce point une année de transition avec un report de charges auparavant assurées par la Fédération Départementale des Chasseurs vers les ACCA (conséquences directes du permis à 200 € voulu par la Fédération Nationale des Chasseurs et mis en place par le Président Macron). Ce soit disant cadeau ultra médiatisé par nos opposants, fait aux chasseurs est en réalité un transfert de charges en faisant porter sur les ACCA le coût de cette mesure qui bénéficie aux plus aisés d'entre nous qui ont la chance de pouvoir pratiquer leur passion sur plusieurs départements

La prochaine saison de chasse débutera le 8 septembre avec des dates anticipées pour certains gibiers conformément aux arrêtés préfectoraux affichés en mairie.

Date à retenir

Dimanche 1<sup>er</sup> et samedi 7 septembre : permanence de 9h30 à 11h30 pour la remise des cartes sociétaires au local de chasse

Samedi 7 décembre : Notre traditionnel loto se tiendra salle Pierre BONNET à partir de 20H.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.

Le bureau

## SPORTIVES

### FOOTBALL CLUB SAISON 2019

SAISON EXCEPTIONNELLE



En effet cette saison 2018/2019 sera le grand cru que l'on attendait depuis des

aussi bien les U7 que les U9.

Les deux tournois de fin de saison



années.

Le président Anthony Camesety et les membres du bureau peuvent être fiers de leurs joueurs. Avec un effectif important : l'école de Foot dirigée par Marian a participé à tous les plateaux

organisés au stade Coucourdois ont connu un véritable succès. Chez les seniors les filles ont remporté leur championnat et sont actuellement qualifiées pour les demi-finales de la coupe Tardy et pour finir les garçons avec une fin de saison exceptionnelle terminent à la 2<sup>ème</sup> place de leur poule et accède à la 4<sup>ème</sup> division.

Un "Grand Bravo à tous"

## TENNIS

### TENNIS CLUB COUCOURDOIS

Le Tennis Club Coucourdois vous souhaite une bonne saison.

Les cours de tennis pour les jeunes de 8 à 14 ans se déroulent le jeudi de 18h à 19h et l'initiation pour les petits de 6 à 8 ans se déroulent le dimanche de 11h à 12h.

l'adhésion au club est de 50 euros et vous permet également de jouer au ping pong le jeudi de 20h30 à 22h30. Il y a un championnat hommes et dames et des tournois de ping pong.

Pour toute information contacter les membres du bureau.



Remise des coupe-vent aux joueurs de tennis et de ping pong et au bureau et un grand merci aux sponsors .

3<sup>ème</sup> AGE**REGAIN**

LE SOURIRE À LA VIE



Un premier semestre encore bien chargé pour les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> âge de l'association Regain.

Le 20 janvier s'est tenue l'assemblée générale annuelle, suivie du partage de la galette des rois. Le bureau est inchangé : Geneviève Œil, présidente, Edouard Pietrowski vice-président, Nicole Vessières trésorière et Daniel Herman secrétaire et l'arrivée d'un nouveau membre Michel Charpenel.

L'association poursuit les activités jeux du mardi (moyenne de 16 personnes) : scrabble, belote et des gâteaux d'anniversaires offerts par les adhérents, le "jour J".

En février, le traditionnel concours de belote qui permet de se retrouver avec les clubs voisins.

La journée " détente" en partenariat avec l'association Primevères de Les Turrettes, pour un voyage et une croisière sur le Mareio (à quai à Avignon). Trente-cinq personnes pour déguster un délicieux repas en navigation avec le passage de l'écluse de Châteauneuf du Rhône.

Avant la pause estivale le 2 juillet, nous nous rendrons à St Marcel les Sauzet pour le repas de mi-saison au restaurant L'Authentique, le 25 juin.

Les retrouvailles pour bien continuer l'année, le 3 septembre avec « *le sourire qui coûte moins cher que l'électricité, mais donne plus de lumière* ».



Bonnes vacances à tous et nous attendons de nouveaux jeunes retraités à la rentrée prochaine, pour entourer les plus anciens et les faire sourire à la vie dans les années qui défilent si vite.

COUNTRY

**L.C. COUNTRY CLUB**

C'est sous un soleil radieux et majestueux que le LC Country club a organisé ce 1<sup>er</sup> Juin à l'espace de Leyne son habituelle journée en plein air.

Dans ce superbe cadre, nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux clubs de la région.

Tout d'abord le matin nous avons donné des cours de country, pour que tous les participants puissent participer au bal de l'après-midi.

C'est ainsi que près de 40 danseurs et danseuses ont passé une journée très agréable qui se termina par une soupe au pistou aux rescapés de cette journée très chaude et endiablée.

Rendez-vous l'année prochaine

**SUBVENTIONS COMMUNALES 2019****ASSOCIATIONS DE LA COUCOURDE**

Association communale de chasse agréée de La Coucourde	350 €
Tennis Club Coucourdois	200 €
Football club de La Coucourde	400 €
LC country Club	200 €
Association des Joueurs de boules FOUDROYANTE	100 €
OCCE de La Coucourde	900 €
OCCE Subvention exceptionnelle	1 000 €
Regain de La Coucourde	500 €

**AUTRES ASSOCIATIONS**

Centre Ressources Montélimar	40 €
Arc en Ciel	40 €
Centre Médico psycho	180 €
Anciens Combattants	50 €
FNATH	30 €
Léon Bérard	50 €
Sauvegarde de l'enfance Puygiron	50 €
Paralysés de France	30 €
Resto du Coeur	80 €
Rugby Marsanne	50 €
Secours populaire	40 €

## DIMANCHE DE PÂQUES LA CHASSE AUX OEUFS

Comme chaque dimanche de Pâques les petits Coucourdois se sont retrouvés à l'Espace de Leyne pour la traditionnelle Chasse aux Oeufs. Une trentaine d'enfants, petits et grands ont cherché dans cet espace les cailloux de plusieurs couleurs, dont deux dorés, qui ensuite ont été échangés contre des chocolats. La cueillette fut fructueuse et après la distribution des chocolats les enfants ont apprécié une bonne boisson et les parents le verre de l'amitié.

## LE 27 MARS ITINÉRANCES



L'atelier "SCEAUX DU MOYEN ÂGE", préparé et animé par Florimont Carton du Service des Archives de Montélimar Agglo, a réuni une dizaine de personnes, enfants et adultes, à la Bibliothèque. Chaque participant a choisi puis peint un ou deux sceaux. À la fin chacun est reparti avec "ses oeuvres" après avoir dégusté un bon goûter offert par les bibliothécaires.

## LE 30 MAI REPAS COUCOURDOIS

Quatre vingt personnes se sont retrouvées en fin de matinée à l'espace de Leyne pour partager un moment de convivialité autour d'un repas. À l'ombre des platanes tous ont dégusté charcuteries, poulet basquaise, fromages, cerises et fondant au chocolat. Les enfants ont profité des gonflables installés sur le terrain du jeu de boules. Le soleil était de la partie et chacun est reparti ravi de cet instant de partage.



CHASSE AUX OEUFS

## LE 11 JUIN TOURNÉE DES ÉLÈVES DU CONSERVATOIRE « MUSIQUES TRADITIONNELLES »



## LE 14 JUILLET TRAIL « LA COUCOURDOISE »

Inscriptions devant la mairie à partir de 8H.

## LE 22 JUILLET JO RUFFIER Concert à 21H place de la Mairie, dans le cadre des concerts OFF'S Montélimar Agglo Festival 2019

## LES 16 ET 25 JUILLET DE 15H À 18H APRÈS-MIDI JEUX à la Salle Pierre Bonnet

Animation Jeux, ouverte à tous, organisée par la ludothèque de Montélimar AGGLO, avec la participation de la municipalité.



## VENTES / INSTALLATIONS - SALLE EXPO

# A.S.E.

Électricité générale  
Chauffage - Climatisation - Dépannage - Alarme

04 75 01 38 38  
22, rue des Esprats



## PA du Meyrol MONTÉLIMAR

# A.S.G.T.S.

Énergies renouvelables  
Chauffage - Climatisation - Sanitaire - Zinguerie  
Dépannage - Salles de bains

04 75 01 48 48  
8, avenue Gaston Vernier

[www.audigier-sautel.com](http://www.audigier-sautel.com)

SPIE CityNetworks,  
la référence de l'aménagement du territoire



SPIE CityNetworks  
89, route de Châteauneuf  
CS 50021  
26 201 Montelimar Cedex  
tél. 06 46 25 03 06

- réseaux d'énergie
- réseaux numériques fixes et mobiles
- éclairage public
- vidéoprotection
- électro mobilité
- smart city / smart territoire

[www.spie.com](http://www.spie.com)



## RM Composites

ZA Mirgalland - 26740 LA COUCOURDE  
Tél 04.75.00.06.67 – mail : [info@rm-composites.fr](mailto:info@rm-composites.fr)  
[www.rm-composites.fr](http://www.rm-composites.fr)

PRODUITS et CONSEILS pour la FABRICATION de  
PIECES DE CARROSSERIE, RENOVATION RESERVOIR,  
ETANCHEITE de PISCINE/TERRASSE :  
Résine et Gelcoat polyester – Époxy  
Fibre de verre et Carbone  
Solvant - Outillage

# af

## COMMUNICATION

SIÈGE SOCIAL

10, allée Hispano Suiza - ZA Fortuneau  
26200 MONTÉLIMAR

### Réalisation et Régie Publicitaire

Tél : 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65

E-mail : [info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg



L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.